

Madame Tal.

Héritage  
*son gendre*  
S

au plus tard 4 semaines après son décès (1),  
Les frais de transport étant à votre charge.  
En cas de refus, ce legs reviendrait au laboratoire  
de harville auquel mon mari a abandonné  
aux mêmes conditions une autre partie de son  
matériel. Seulement, dans les conditions où  
M<sup>r</sup> Sol a disparu, il était impossible de se con-  
former à ces dispositions. Rétroactivement mes  
frères n'ont eu encore légalement qu'en possession  
provisoire de l'héritage de leur père, mais nous  
sommes réduits à liquider tout ce que nous pour-  
rions cet automne, ce qui nous obligera à un tra-  
vail fatigant et surtout très pénible; car, ici à Cham-  
pigny tout est resté, depuis le mois de Mars 1898,  
dans l'état où l'avait laissé mon mari.

Avant d'écrire à Harville, je tenais,  
honneur, à vous mettre au courant de cette  
situation un peu compliquée et qui a nécessité  
de ma part de trop longues explications, dont  
je m'excuse. Vous comprendrez certainement  
qu'il m'a été impossible de rien vous envoyer  
jusqu'à présent. Pour les livres dont je vous ai  
parlé, je réclamerai au libraire les ouvrages de  
M<sup>r</sup> Sol qu'il a encore au dépôt et je vous ferai  
parvenir le tout ensemble.

Choisy, près Genève  
le 14 Août 1894

à Monsieur F. de Lacaze Dethier



Monsieur,

Que devez-vous penser de la manière dont  
j'ai répondu à vos demandes et tenu mes  
promesses? Et cependant la faute n'en est  
pas à moi, mais à votre position particu-  
lière et aux lenteurs de la justice.

Je n'ai fait ce printemps qu'un très court  
séjour à Paris, au moment de ces vacances  
de Pâques que vous deviez passer dans l'un  
de vos laboratoires. Pourtant le jour de mon  
départ, j'avais pris une voiture pour essayer  
de vous rencontrer et vous être vu. Mais  
j'étais fort souffrante et ma belle-sœur,  
chez laquelle je devais laisser mes filles, m'a  
empêché de poursuivre ma route, au dé-  
clarant que j'en étais pas en état de faire une  
visite. Le souffre depuis vingt ans de suites  
d'une maladie contractée à Messine et qui a



bien entretenu et assuré mon existence. Je regrette cependant de n'avoir pas persévéré dans mon projet, même au risque de ne pas tout trouver. Je tenais très-particulièrement à vous expliquer la cause de ces longs retards.

Vous devez connaître du reste, Monsieur, les interminables lenteurs des formalités en justice. Les difficultés légales dont je vous parlais n'ont été aplaniées qu'au bout d'un an et demi, et n'ont été que le mois dernier que nous avons pu suivre le Testament de mon pauvre mari et apprendre en faveur de qui il disposait des contenus de ses deux laboratoires. Je savais qu'il en destinait une partie à la station d'Indoumme la plus rapprochée de Nice, et je supposais bien qu'il aurait eu par oubli. Mais il nous était impossible de disposer de suite et définitivement de quoi que ce soit, avant un délai de cinq ans. Prévoyant que bien des choses, si ce n'est tout, ne pourraient que se détériorer complètement pendant ce laps de temps considérable pour un outillage délicat abandonné sans soins, je me suis rendue à Nice un an après la disparition de M. Abbot et aidée de M. Pédot qui avait bien voulu me re-

joindre, j'ai fait un triage. J'ai rapporté à Genève les livres et les instruments qui couraient le plus de risques, j'ai enfermé dans deux caisses le mobilier, les instruments sans grand valeur et les engins de pêche et j'ai pris sur moi d'engager à M. Navon un petit cutter à voile qui pendant un an s'était heurté contre les murs du quai dans le port de Nice sous la garde plus ou moins vigilante d'un matelot que j'en avais chargé, un Scaphandre avec tous ses accessoires et un canot en toile qui, si je les avais laissés là-bas seraient à l'heure qu'il est complètement hors d'usage. M. D'Aléria qui avait connu M. Val, s'était mis gracieusement à ma disposition pour le transport de ces trois engins que j'ai pu ainsi confier à la station zoologique de Genève comme pour les utiliser, à charge par elle de les maintenir en bon état d'entretien. C'était, je crois, le seul parti à prendre.

Il se trouve maintenant, Monsieur, qu'il y a à l'un de vos laboratoires maritimes que mon mari léguait les trois objets sus-mentionnés ainsi que son Vapeur (!) Les engins d'armement et de pêche renfermés dans les magasins de Nice à charge par vous d'en prendre possession

Vous voudrez bien, Monsieur, me faire connaître  
 intention, me dire si vous avez le désir de  
 réclamer au laboratoire de Marseille les objets  
 que j'ai lui ai confiés et qu'une lettre de M. Marion  
 que j'ai communié à toute votre <sup>le</sup> vous en dépôt  
 au lieu si vous préférez les lui abandonner. Un  
 microscope ou un algoniff ou tout autre instru-  
 ment (il y en a beaucoup) vous servirait-il agréablement.  
 Comme j'irais le dirai l'année dernière, si  
 vos affaires ou vos loisirs vous avaient permis  
 de nos côtés, il aurait été bien plus facile de  
 nous entendre. Vous auriez pu me désigner  
 les objets qui pourraient vous convenir et nous  
 aurions eu beaucoup de plaisir à vous recon-  
 duire à Perpignan. Mais, tout en espérant que vos  
 rhumatismes ne vous ont pas trop tourmentés  
 cette année, je suppose que le bord de la mer  
 vous aura attiré dès le début des vacances. En  
 tous les cas, avant de rien faire, j'attendrais  
 votre réponse.

Permettez-moi, Monsieur, avant de terminer,  
 de vous exprimer la part que j'ai prise à l'accueil  
 amical et sincèrement dans votre laboratoire et qui a si  
 cruellement atteint l'un de nos préparateurs et de vous  
 présenter ma reconnaissance pour le bon accueil que  
 vous m'avez fait à mon mari.



Pray je vous prie, Monsieur, d'assurances  
de ma haute considération

Emma Hal

Ce 7 Mai 1891

Je donne et lègue au Laboratoire Géolo-  
 gique de Banyuls d'après en la personne  
 de son directeur, M<sup>r</sup> Henri de Lacaze  
 Duthiers, mon yacht à vapeur "Auriphèrès"  
 et mon cotre le "Globe polaire" ainsi que  
 tous les canots, scaphandre, objets d'armement  
 et engins de pêche renfermés dans les magasins  
 de la jetée et de la maison Boiss à Nice,  
 à charge à lui d'en prendre possession au  
 plus tard 4 semaines après mon décès, les  
 frais de transport à Banyuls étant à sa  
 charge. En cas de refus, ce legs reviendrait au  
 Laboratoire de Marseille.

Je donne et lègue au Laboratoire géolo-  
 gique d'Indoume près Marseille, en la  
 personne de son directeur M<sup>r</sup> P. F. Marion,  
 tous les objets mobiliers, instruments, verrerie  
 collections, etc. qui se trouvent dans mon  
 Laboratoire et mon magasin de la maison  
 Boiss à Nice, à charge à lui d'en prendre  
 possession au plus tard 4 semaines après  
 mon décès et d'en effectuer le transport à ses  
 frais. Ce legs, en cas de refus, serait revocable.



sur le laboratoire zoologique de Benyul.

Je prie ces deux légataires d'avoir voulu  
recommander le service que je rends à leurs labo-  
ratoires en déchargeant mon hérité de tout  
souci à cet égard et en expédiant à ma  
venue à Genève les objets purement person-  
nels, tels que linge, service de table, tableaux  
artistiques qui se trouvaient à bord ou au  
Laboratoire.

liste de quelques uns des objets  
par M. le professeur Sol et  
actuellement à l'entrepôt c. n. n.  
Place Rolland ?

Un petit canot en torbe.

Un bateau plat ou bête vieux mais  
pouvant encore servir au dix de  
marin.

Un réservoir pour laisser en mer en  
bois et grillage de fer.

Un treuil à vapeur et son accessoire

5 ou 6 rouleaux de file de fer galvan.

mise pour dragage, un poteau <sup>(tout court)</sup>

Drages diverses et filets <sup>(avec plusieurs autres)</sup>

Une grande quantité d'engrais divers  
pour la pêche.

Quelques harpons.

Deux grands caissons pleins d'eau

Formes de différents préparations, résultats  
des recherches de M. Sol.

Plusieurs bocaux pleins et autres v. o. b.

Quelques réservoirs en verre pour con-  
-tenir animaux aquatiques dont deux.



digamés de leurs plaques de verre.  
En se trouvant peut-être ailleurs.

2 grands bureaux avec tiroirs dont  
le & moins grands vitres de plaques  
de verre pour études microscopiques  
le jour traversant sur un point  
assez grand.

Casiers et tiroirs divers, petite boîte  
armoire avec nombreux tiroirs, dont  
plusieurs remplis.

2 Grand Support en fer creux pour  
Supporter un canot.

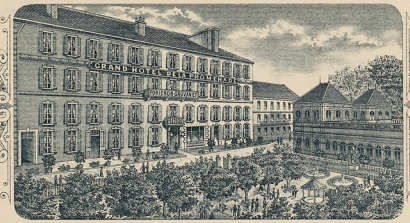
Cordage de différentes longueurs et  
en fort bon état.

Un tas d'objets divers qui sans valeur  
la peine d'être transportés valent  
peuvent être avec les autres être encore  
fort utiles.

Quant aux boîtes, leur contenu, ou  
l'état de conservation, je laisse fort en  
peine de vos soins au point.

Il y a aussi divers objets pour la photo.  
Graphes dont mon beau frère se servait  
pour ses études, etc.

• NÉRIS-LES-BAINS (ALLIER) •



GRAND HOTEL DE LA PROMENADE

Trichon-Sauvanet, Propriétaire

Neris-les-Bains, le 26 août 1897

M<sup>me</sup> Madame Hermann Tot

LABORATOIRE  
PARAGOLITE  
PROPRIÉTÉ  
PUBLIQUE

M<sup>me</sup> Madame.

Mon Rhumatisme m'ont tenu cloûé à Paris - J'ai qui au milieu d'août par un accident de ma malheureuse préparation, m'a (c'est un) fait un accident qui est sans fortune. Il ne m'a pas été possible d'aller d'aller avec moi il y a 15 jours. J'ai passé ces 15 jours passés à Roscoff avec mes douleurs et je suis très souffrant.

Science - J'ai écrit pour Catherine ses souvenirs - Les livres, Les instruments, microscopes et autres appareils. qui seraient à placer dans une vitrine avec inscriptions indiquant l'origine.

Quant aux engins et appareils de poche - qui pourraient être utiles aux recherches, leur valeur s'opposerait à leur conservation. Comme souvenirs de braves et utiles, ce qui serait indiqué dans les précédentes lettres.

Reçue La vapeur! - Ce mot dans votre lettre est bien sûr? - Mon savant ami avait un vapeur dans la méditerranée, est-ce de celui-là - ou de celui qui a disparu? qu'il fut mentionné dans ce document.

Quand j'aurai eu l'honneur d'avoir votre réponse je m'empresse de vous en faire un exemplaire. Il me semble que vous auriez pu me le faire passer par la poste. Mais je ne puis le faire passer par la poste. Il me semble bien

de vous en faire un exemplaire. Il me semble bien que vous auriez pu me le faire passer par la poste. Mais je ne puis le faire passer par la poste. Il me semble bien

J'ai un des adresses amis l'indication de la maison des Neris. Il est bon que ce soit la maison de Tot Hermann Tot moi-même. C'est la maison de Tot Hermann Tot moi-même.



chercher un peu de calme  
à mes douleurs articulaires.

Votre lettre de St-Jamés me  
venait ici - avec <sup>tout</sup> sans mes courriers  
qui a été mis en retard.

D'abord que je vous remercie Madame  
de toutes paroles que vous m'avez dites  
Je vous l'avoue je suis très touché de toutes  
souvénirs qui prouvent bien de mes lettres  
mon ami regreté.

J' comprends très bien <sup>aussi</sup> les lenteurs  
de la justice et toutes les difficultés qui  
doivent s'accumuler sur vous et sur votre  
dynastie ~~athique~~ famille et surtout faire de vous plaindre.

La résolution que vous avez  
prise en adressant à mon collègue  
et ami M. Marion, le sujet que  
a reçu - ne saurait trop être approuvée  
et certes il ne peut être écrit dans mon

esprit la moindre pensée de <sup>reclamation</sup> réclamation  
quant j'y serai autorisé par vous  
j'irai à M. Marion, que j'approuve  
absolument et sans réserve la décision  
que vous avez prise.

Il m'est en ce moment impossible  
d'aller répondre à votre très gracieuse  
invitation d'aller à Chougny - peut-être  
en <sup>un</sup> <sup>ou</sup> <sup>deux</sup> <sup>jours</sup> d'absence me serait-il possible d'aller  
à Chougny <sup>si</sup> j'ai en l'honneur de vous  
demander quelques objets, reçus de moi  
et appartenant à M. Hermann Tot. <sup>ce sont</sup>  
pour les Custeras dans mes la correspondance  
comme souvenirs en ce, <sup>appartenant à la</sup> <sup>partie</sup> <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>partie</sup>  
surtout à perpétuer la mémoire  
de celui que j'estime profondément  
de celui qui bien souvent était fréquent  
mes stations, qui <sup>l'un</sup> <sup>des</sup> <sup>meilleurs</sup> <sup>amis</sup> <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>France</sup> <sup>et</sup> <sup>de</sup> <sup>la</sup> <sup>France</sup>  
mes amis.

J'accepterai - dans tout ce que vous  
paraîtra devoir être légitime, personnel  
afin comme je vous en ai dit de parler  
personnellement de souvenirs de ma vie et de la

avez prise. Recevez d'avance mes excellentes  
remercîments et croyez, Monsieur, à  
ma plus haute et toute ma satisfaction dévoué

Amicalement

Chougny ce 29 Août 1897

Monsieur F. de Lacaze Duthiers



Monsieur,

Vous aviez des amis à demeure, ce qui  
m'a empêché de répondre de suite à votre  
aimable lettre. J'ai été fâché d'apprendre que  
vous êtes toujours souffrant et j'espère que  
séjour de Wey vous sera favorable.

Le vapeur "L'Amphicote" dont il est  
question dans le testament de mon oncle  
avait été vendu par lui avant l'acquisition  
de "L'Arcté". Il est évident que c'est ce dernier  
bateau qui devrait remplacer celui qu'il  
vous avait primitivement légué. Vous  
savez, Monsieur que les bonnes intentions de  
M<sup>r</sup> Sol relativement à ce bateau, englobé  
avec lui, doivent rester lettre morte.

Je vous en prie beaucoup avoir, comme je vous  
l'ai écrit, qu'à l'exception des engins de



valen et pécunia il y a quatre ans à Mr Harison,  
tout ce qui est resté pendant ces cinq années  
dans les deux magasins de Nive en soit bien  
détériore et mis à peine un déplacement.  
Cependant si, sans vous déranger vous-même  
vous pouvez vous entendre avec Mr Harison  
pour envoyer à Nive quelqu'un qui peut juger  
de l'état des choses, faire un choix de ce qui  
pourrait encore être utile pour l'un des  
laboratoires et le rien et en souvenir l'appen-  
diction, j'en serais fort aise, car le propriétaire  
tient un sèclame sur les lieux pour la Skidaw,  
le 30 Septembre

Tout ce qui en vaudrait par la peine  
d'être transporté pourra être rendu ou remis  
à la femme Protagui, sœur d'un des amis  
de mon mari. Mon beau-frère, Mr Har-  
isault, qui habite Cannes et doit y retourner  
prochainement se chargerait de cette dernière  
opération et de terminer les transactions avec  
le propriétaire

Il y a deux autres objets que je réclame pour  
le car où on les retrouverait en débarquant  
des lieux, c'est une machine à vapeur que  
nous avons vainement cherché jusqu'ici et

deux chevets enroulés avec des ficelles qui  
ont été égarés dans un déchargement. Si on  
les retrouve, Mr Harisault se chargera de me  
les faire parvenir.

Le vrai sèclame à la personne à laquelle les  
clefs des magasins ont été confiés et qui est  
actuellement absente de Nive de l'être à  
votre disposition. Si je n'ai sa réponse  
je vous indiquerais à quelle adresse ces clefs  
auraient été déposés.

Quant aux objets que je compte vous expé-  
dier d'ici, je les choisirai de mon mieux si  
vous ne pouvez me les désigner vous-même.  
Une partie d'entre eux pourrait en effet être  
conservée pour vos besoins en souvenir de votre  
ancien ami; mais ne pouvez-vous pas que  
si quelques autres, encore en bon état, pourraient  
être utilisés et servir à l'avancement de cette  
science à laquelle mon mari a consacré le  
meilleur de sa vie et pour laquelle il est  
mort, ce serait aussi bien enter d'autres  
vues et perpétuer sa mémoire?

Je vous serai très-reconnaissant, bonjour,  
de bien vouloir vous entendre avec Mr Harison  
et me communiquer les décisions que vous

Chorgny, le 2<sup>e</sup> Septembre  
97

LABORATOIRE  
ARCHIVES  
PROPRIÉTÉ  
PUBLIQUE

Monsieur,

Je retourne d'une absence pendant laquelle j'ai contracté une angine je viens vous demander si, malgré ce temps déplorable, vous avez eu le loisir - même et si vous avez pu vous entendre avec M<sup>r</sup> Marion au sujet du reliquat de l'ap. Laboratoire de M<sup>r</sup> Gal à Nice. Je dois vous répéter à propos de cet objet qu'il ne doit plus contenir des objets de beaucoup de valeur.

Mon beau frère, M<sup>r</sup> S. Harmand est reparti aujourd'hui pour Cannes où il demeure 414, route de Grasse. Il m'a dit qu'il pouvait être utile au Délégué que vous en M<sup>r</sup> Marion curieux à Nice, il n'y aurait qu'à l'en aviser de jour ou



il pourrait le rencontrer à Nice et  
que comme il avait assisté à  
l'emménagement des locaux  
il était des posé à prêter son  
assistance pour les débarras  
et vendre ce qui ne pourrait plus être  
utile.

J'ajoute que le propriétaire  
des magasins vous harcèle pour  
faire vider les deux locaux près la  
St Michel et que mon beaufrère  
et moi nous avons de la peine à  
lui faire entendre raison, malgré  
ma promesse de faire faire une  
indemnité au nouveau locataire  
dans le cas où il devrait attendre  
quelque peu ces magasins.

Les clés des magasins doivent,  
à 11 heures qu'il est, être déposés  
chez le concierge du Temple Vaubin  
rue Giuffredo à Nice  
Goulliez, toujours, recevoir avec

mes excuses pour la hâte que je mets  
à vous écrire ces lignes, mes amplex  
ments dévoués et l'assurance de  
ma haute considération

E. Fiol

P.S. Je ne m'occuperai du labou-  
taire d'ici que lorsque les locaux  
de Nice seront débarrassés. Dans ce  
moment je suis sans forces.

d'écarter mon ignorance de termes  
techniques à employer

Veuillez agréer, Monsieur, l'expres-  
sion de mes sentiments bien  
distingués et dévoués

J. Marraud

P.S. Je pourrais, si vous le jugez bon  
vous remonter à Paris ou vos parents  
viens me prendre au passage en ayant  
l'obligeance de me prévenir quel-  
ques jours à l'avance et d'oublier  
que nous n'avons pas pour cette  
expédition le temps dont nous  
étions garantis. Ceci pour le détail  
notamment dont j'ai vous parlais plus  
haut.

Paris ce 2 Octobre 1897



Monsieur,

Je m'empresse de répondre à votre de-  
mande de renseignements au sujet  
des divers objets laissés par mon beau-  
frère, autant du moins que j'en puis  
le faire.

Avec Madame Fol j'ai cru que la  
présence de quelqu'un de la partie  
trouvait fort utile pour surveiller  
l'expédition des dits objets et en  
faire au préalable un bon choix,  
et j'en mettrai volontiers à votre  
disposition pour vous aider des  
quelques connaissances que j'en  
avais de bien et des objets déposés  
dans un entasot provisoire et  
dont j'ai actuellement les clefs,  
ayant eu, ces jours derniers, fait  
un nouveau dénombrement des  
dits.



Les objets, je le crois représentaient  
une valeur fort respectable et si  
tout n'est pas de première fraî-  
cheur, l'ensemble peut toujours  
être fort utile dans une station  
comme celle de Banzuls.

Si vous me permettez d'émettre  
une opinion dans cette affaire,  
l'entrepot en question s'étou-  
vant tout près du port, j'ai  
cru que le mieux serait de faire  
une première expédition de  
cette à Endoume, au moyen de  
chalands qui ont déjà transporté  
les divers objets que j'ai eu,  
je le crois, l'avantage de vous  
adresser peu après la dispari-  
tion de la requête présentée Fol.  
Il faudrait seulement choisir  
le jour où le chaland est prêt  
à charger et avec quelques hom-  
mes de bonne volonté on pourrait  
faire un premier transport de  
l'entrepot au chaland, moins cher

que celui de l'entrepot à la gare,  
et par le chaland on aurait encore  
moins de frais qu'autourment de  
Die à Marseille. Si cette ville à Ban-  
zuls le transport pouvait encore  
s'effectuer par mer. Veuillez en avoir  
la liberté que je prend d'émettre  
à Paris et soyz bien persuadé  
que j'ai tout fait à me ranger  
à un autre mode d'expédition si  
vous le trouvez bon, car si je ne  
me trompe ce frais n'incombent  
point à Madame Fol, que je me  
fais un plaisir de représenter en  
cette occasion.

Quant aux objets laissés, ils  
sont en assez grand nombre et je  
serais en fort grande peine de vous  
en dresser une liste détaillée, je  
me bornerai donc à énumérer quel-  
ques uns des articles. Pendant le  
souvenir que j'en puis avoir et  
vous en dresser une liste que vous  
trouverez ci-jointe, en vous priant

Chongay, ce 30 Octobre 1894

donner un rendez-vous. Il se chargerait de faire rendre ce que vous ne voudriez pas emporter et d'en distribuer une partie à la femme d'un des matelots disparus avec mon mari qui vit à Nice (33 me Immanuel Philibert) avec son petit garçon et qui est fort intéressant.

Les clés sont déposées chez le concierge du Temple vaudois évangélique, rue Gioffredo, et, le plus tôt, ces locaux pourront être débarrasés le mieux à sera, car le propriétaire m'en a réclamé depuis plusieurs semaines.

J'ai écrit à M. de Lacaze pour lui dire que dans le cas où l'on retrouverait dans les magasins de Nice deux échantillons en bronze avec tête et une machine à écrire égards lors de notre dernier agacement, je désirais qu'ils fussent remis à ses parents qui ont périérent. Je vous le répète, Monsieur, sans grand espoir qu'ils se retrouverent.

Je crains beaucoup que vous n'éprouviez de grandes déceptions en allant recueillir les débris de ce qui fut le laboratoire de M. Sol. Les tentes vicieuses que vous avez de vous seules en être tenues responsables.

Revey, Monsieur, l'assurance de tous mes respects et l'assurance de ma considération distinguée  
 Emile Sol

Monsieur Mariou Directeur du  
 Laboratoire d'Indoume

Monsieur,

Je suppose que Monsieur de Lacaze vous aura communiqué mes lettres au sujet des legs que mon mari avait destinés aux laboratoires de Prangy et d'Indoume. En tous les cas je sais que vous a fait part de leur contenu, c'est pourquoi jusqu'à présent, je ne t'ai obtenu de vous écrire. Je crois pourtant qu'il est plus régulier de vous adresser quelques lignes directement pour confirmer ou communiquer.

Vous avez su que ce pourant ouvrir le testament de M. Sol avant que cinq années se fussent écoulées depuis la funeste



disparition, les dispositions de mon mari  
relativement au contenu de son labera-  
toire de Nice n'avaient pu être exécutées,  
sûreté qui a entraîné non seulement de  
grands frais pour vous, mais qui a eu sur-  
tout pour résultat de vous exposer tout  
ce que vous aviez entreposé dans les locaux  
lainés à Nice à toute espèce de séque-  
stration et de dégradation.

Sachant que mon mari comptait laisser  
à sa mort à Nice à un laboratoire  
de Gramme, j'ai choisi à votre honneur,  
pour déposer le scaphandre, le cabinet et  
le canot qui étaient à Nice et M. d'Ollières  
a bien voulu se charger de tout le faire  
parvenir à titre gracieux. Il considérait  
cet objet comme le plus précieux de ceux  
que constituait le laboratoire de mon  
mari et comme le plus précieux prompt  
à dégradation. Il se trouve que mon mari  
les avait spécialement destinés pour le  
laboratoire de Brangul; mais M. de Lacaze  
n'a nulle intention de les réclamer. J'en  
suis bien aise pour vous honneur et je  
crois que de toutes façons, il est préférable  
que les choses restent ainsi. Un nouveau  
transfert de ces objets requerrait des atten-

tion et provoquerait ce qui résulterait de cet abandon

des objets. Inutile d'entrer ici dans les  
détails. J'ai eu pour le moyen d'accomplir  
sûreté délicate et compliquée avec le  
desir de ne pas laisser perdre ces objets  
qui pourraient rendre encore quelque service  
à la science. Je tâcherai du reste de  
dédommager M. de Lacaze en lui envoyant  
d'ici quelques livres et instruments qu'il  
pourra utiliser dans ses laboratoires.

Je vous prie, Monsieur, si vous vous  
rendez vous-même à Nice de prendre dans  
le local où est déposé tout ce qui reste  
de l'ancien laboratoire de M. de Lacaze tout  
ce qui est utile et utilisable qui vaudrait la  
peine d'être empoté et que s'humidité,  
les mites et les rats auront éparpillés et  
qui pourraient trouver leur emploi soit  
dans le laboratoire de M. de Lacaze soit  
dans le votre. Il y a encore un canot,  
un treuil, une chaîne que M. de Lacaze  
commande et qui n'a jamais été utilisée,  
des boîtes, mais je crains que tout cela  
ne soit fortement endommagé.

J'ai écrit à M. de Lacaze que mon  
beau-frère, M. Harraud, qui habite  
Pamiers (44, route de Belges) se mettrait  
à votre disposition pour le choisir à Paris.  
Il n'y aurait qu'à le prévenir et à lui

Bon. J'aurais dû vous dire que je  
sans serai très reconnaissant de  
rétablir les faits au sujet de la  
découverte de le bal dont vous  
m'en parlez. Ce n'est pas la première  
fois que j'apprends qu'on conteste  
ce qu'il a établi dans ses travaux.  
Ainsi on m'a affirmé plus d'une  
fois ici à Genève qu'il n'avait  
point vu le miracle de la rage  
qui restait à découvrir, tandis que  
je suis certain du contraire.

J'attends que tout soit liquidé  
à Nice pour procéder à l'examen  
de laboratoire de Chougny et vous  
en voyer quelques distributions, en  
particulier un microscope avec  
son 3 objectifs, la collection de  
rougeil zoologique Suisse et quelques

Chougny, le 5 nov. 97

Monsieur,

Je suis très fâché que vous ayez  
continué à être souffrant de  
vos douleurs rhumatismales.  
C'est un mal tenace et que la  
saison froide n'est pas faite  
pour guérir. J'espère cependant  
que l'éloignement de la mer  
et le retour dans un appartement  
confortable finiront par en avoir  
raison.

J'avais envoyé à M<sup>rs</sup> Marion  
une copie de l'article du ter



ment de mon mari concernant  
les legs aux laboratoires de Branyule  
et d'Indourne en le priant  
de vous la communiquer. Il est  
plus régulier en effet que je vous  
l'avois directement. Excusez  
housieur, si j'en ai par fait de  
suite. Ceux qui n'y ont pas pensé  
et ne l'ont pas vu de près ne peu-  
vent s'imaginer toute la besogne  
qui est devenue la mienne depuis  
la disparition de M<sup>r</sup> Sol. C'est  
un fardeau parfois trop lourd  
pour mes épaules et ma faible  
santé.

Je n'ai aucune objection person-  
nelle à ce que vous donny lecture

de ce codicille dans votre bon d'aveu  
tout. Sa seule crainte serait de  
vous attirer peut-être des ennemis  
avec le fisc. Les volontés de mon  
mari n'ayant pu être exécutées  
sur le champ, tant de choses  
ont été néanmoins détournées  
pendant ce laps de 5 années qui  
m'a occasionné pour la conservation  
des beaux, loyers, gardiens, etc. plus  
de cinq mille francs <sup>de frais</sup>, qu'il est  
presque impossible de faire une  
évaluation nette des legs primitifs  
à toute nouvelle imposition.  
Sais, housieur, vous pourry jugez  
mieux que moi des risques à courir  
de ce côté là et je vous prie d'agir  
absolument comme vous le pensery

Changny 5 nov. 17

LABORATOIRE

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

PROF. J. B. ROY

autres ouvrages de Mr. Fal. Tout  
cela brème bien en Belgique, mais  
tient plus à la situation qu'à  
ma volonté. J'aurais de la peine  
à trouver un conseiller pour le  
choix et le triage des objets à en-  
voyer chez vous et ailleurs, par  
ce qu'on est venu que rien ne restera  
à l'université de Genève. Je  
crois que vous, Monsieur, qui avez  
été un ami fidèle de mon père,  
vous comprendrez qu'après tant  
les besoins qui sont si mal récom-  
pensés son dévouement à la science  
il ait fait choix d'une autre uni-  
versité, celle de Lorraine, qui n'est  
du reste pas encore informée de ce



Legs) pour hériter de ses collections  
Et instruments de travail.

Vous voudriez bien me dire, Monsieur,  
où je dois adresser ce que je vous  
enverrai: à Paris ou ailleurs? et  
recevoir, avec mes compliments  
empreints, l'assurance de ma  
haute considération

L. Sol

40, rue de Victor  
ce 18 Décembre 94

Monsieur,

Je vous ai adressé hier une  
caisse contenant 2 microscopes avec  
leurs objectifs et lentilles, des micro-  
tomes et compresseurs, plus un cer-  
tain nombre d'ouvrages de mon  
mari dont j'espère que vous pour-  
rez trouver l'emploi dans l'un  
ou l'autre de vos laboratoires. Les  
livres qui n'avaient plus trouvé  
place dans la caisse ont été en-  
voyés dans un paquet à part.

J'ai écrit dernièrement à  
Monsieur Marion pour le prier de



hâter l'expédition des objets  
choisis par M<sup>r</sup> Fauré dans le  
Magasin de Nice. Mon beau-père  
tenait à débarrasser le local pour  
la fin de l'année et moi-même  
j'en puis recommencer à payer  
des loyers et des contributions l'an-  
née prochaine. J'espère qu'entre  
M<sup>r</sup> Fauré et M<sup>r</sup> Harmand il y  
trouvera moyen de venir à bonne  
fin cette liquidation le plus  
vite possible.

Je profite pour vous présenter mes  
vœux de meilleure santé pour  
l'année nouvelle et pour vous  
renewer l'impression de ma gra-

titude pour le souvenir affectueux  
que vous avez conservé à mon pauvre  
père. Recevez je vous prie l'assu-  
rance de ma considération et de mes  
sentiments dévoués

E. D.

Hotel Percy Cite Paris

M<sup>me</sup> Hermann Tol

Avec ses regrets de ne  
pouvoir se rencontrer lui-même  
à Lacaze

LABORATOIRE  
N<sup>o</sup> 1000

PROPRIÉTÉ  
PUBLIQUE



ARCHIVES  
LABORATOIRE  
ARAGO  
PROPRIÉTÉ  
PUBLIQUE



Monsieur A. de Lacaze Duthiers  
de l'Institut  
7, rue de l'Éstrapade  
Paris